

NETTOYANT CONCENTRÉ

2025/05-PB

FICHE TECHNIQUE - FICHE TECHNIQUE - FICHE TECHNIQUE

ACTIQUAT TFT

NETTOYANT CONCENTRÉ POUR L'ÉLIMINATION DES ALGUES
SPÉCIAL TERRASSES - FAÇADES - TOITURES
ACTION CURATIVE

► Composé actif biocide :

Chlorure d'alkyl(C12-16)diméthylbenzylammonium (n°CAS : 68424-85-1) : 24,5 gr/Kg

► Définition :

ACTIQUAT TFT est un nettoyeur concentré pour l'élimination des algues en intérieur et extérieur.

► Avantages :

Traite diverses surfaces comme les :

- Terrasses : marbre, granit, pierre calcaire, béton, ...
- Patios
- Façades et murs : crépis, enduits, pierres, ...
- Toitures : tuiles, ardoises, shingle, fibro-ciment, ...

Formulation compatible avec tous les matériaux usuels sans en modifier l'aspect ni la couleur.

► Domaines d'utilisation :

ACTIQUAT TFT convient aux utilisateurs tels que :

- Couvresseurs,
- Peintres en bâtiment,
- Collectivités,
- Services d'entretien,
- Industries, ...

► Mode d'emploi d'ACTIQUAT TFT :

Applications	Dilution	Mode d'emploi
Élimination des algues sur terrasses, façades, toitures.	20 % dans de l'eau.	<p>ACTIQUAT TFT peut être appliqué en pulvérisation (basse pression ou au pistolet), à la brosse.</p> <p>Consommation moyenne : 100 ml à 250 ml de mélange par mètre carré, selon la porosité de la surface à traiter.</p> <p>Le traitement peut être répété après 1 an.</p>

DIVISION GÉNÉRALE
GAMME ACTIQUAT



- NETTOYANT SPÉCIAL TERRASSES - FAÇADES ET TOITURES
- FORMULATION CONCENTRÉE
- COMPATIBLE TOUS MATÉRIAUX

CARACTÉRISTIQUES :

État : liquide
Densité : 1 +/- 0,02
Odeur : légère
Couleur : incolore
pH : 7 +/- 0,5
Point éclair : sans

APPLICATION :

Voir tableau.



►Recommandations :

En cas de présence de sol non pavé adjacent à la zone traitée, utiliser une couverture imperméable pour éviter toute contamination. Avant application, la météo doit être favorable : pas de pluie ni vent, ni hautes températures le jour de l'application ou au moins durant les 6 heures qui suivent l'application.

Porter des gants, lunettes de protection et un vêtement de protection approprié. En cas d'éclaboussures dans les yeux rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et consulter un médecin. Ne pas rejeter dans un étang ou dans un ruisseau, toxique pour les poissons et crustacés.

Conservation uniquement dans le récipient d'origine dans un local frais et ventilé, à l'abri des rayons solaires directs, de l'humidité, à une température comprise entre 5°C et 35°C.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Conformément à l'arrêté du 19 mai 2004 relatif au contrôle de la mise sur le marché des substances actives biocides, ne pas réutiliser l'emballage. Consulter les instructions portées dans la fiche de données de sécurité pour son élimination. Conservation : 2 ans en emballage d'origine, non ouvert. La date de péremption est portée sur chaque étiquette. Usage professionnel et grand public. Type de produit : TP 2 (désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur les êtres humains ou des animaux).

ACTIQUAT TFT a une demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) en cours, conformément au Règlement (UE) 528/2012.



DACD ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. DACD n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.